

Appel à candidatures

1 Eco garde du Parc

accroissement temporaire d'activité (1 an)

CONTEXTE

Le Syndicat Mixte du Parc naturel régional (PNR) des Préalpes d'Azur a été créé le 30 mars 2012 à la suite d'une concertation locale de plusieurs années et d'une volonté de dynamiser les activités économiques autour de la préservation et de la mise en valeur des patrimoines du territoire. En effet, le territoire possède des patrimoines naturels, culturels et paysagers exceptionnels mais fragiles. Ils sont menacés par un déclin des activités économiques au Nord du territoire et par une pression résidentielle et de loisirs plus au Sud et à l'Est. L'enjeu majeur est d'allier développement local et préservation des patrimoines dans ce contexte.

Le Syndicat Mixte du PNR des Préalpes d'Azur a pour mission d'assurer la cohérence et la coordination des actions de protection, mise en valeur, gestion, animation, développement, menées par les signataires de la Charte (partagée par 48 communes, 4 intercommunalités, la Région Provence Alpes Côte d'Azur, le Département des Alpes Maritimes et l'Etat) et leurs partenaires.

Une des ambitions du PNR des Préalpes d'Azur est de parvenir à une meilleure répartition des flux générés par la pratique d'activités de pleine nature et de prévenir les impacts générés par ces activités sur les milieux naturels.

Sur le territoire, les activités de pleine nature cohabitent en effet avec d'autres usages que sont notamment le pastoralisme et la présence de chiens de protection des troupeaux. Le travail de sensibilisation et d'information des visiteurs, habitants et acteurs locaux a pour objectif de palier à ces conflits en conciliant les différentes activités du milieu naturel.

Depuis 2020, le Parc a déployé de nouveaux messages de sensibilisation pour viser la conduite du changement à travers notamment la communication engageante ; à partir de 2023 la fondation MAIF a soutenu un projet impliquant de la recherche en « psychologie sociale » pour développer de nouveaux messages et formats de communication autour des risques liés à l'emploi du feu.

Le présent appel à candidature permet le recrutement d'un éco-garde jusqu'à l'automne 2027.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

L'agent aura pour mission, en binôme :

- De promouvoir les activités de découverte respectueuses de l'environnement, la diversité et la richesse des patrimoines et les bons gestes pour le respect et le partage de l'espace ;
- De renseigner sur le territoire et l'outil Parc naturel régional au travers des missions grand public ou lors de rencontres acteurs sur le terrain et faire remonter l'expression du terrain au reste de l'équipe ;
- De participer au traitement des données estivales de sensibilisation des visiteurs, usagers du milieu naturel et professionnels sur le pastoralisme, les comportements à adopter face aux chiens de protection des troupeaux (patous), le Parc et la réglementation ;
- De faire quelques tournées à des dates clefs sur les sites les plus fréquentés et en coordination avec les dispositifs existants ; (sites Natura 2000 notamment) ;
- De rendre plus opérationnels les outils en matière de communication engageante pour progresser dans la mobilisation et l'engagement des personnes qui fréquentent ces espaces ;
- De jouer un rôle de médiateur face aux différents usages du milieu ;
- De faire des propositions d'amélioration des pratiques de sensibilisation sur le territoire, de participer à des ateliers de travail ;
- D'intervenir ponctuellement dans des dispositifs de formation pour sensibiliser à l'outil PNR et au territoire ;
- De proposer ponctuellement des animations sur les thématiques du Parc à destination de différents publics ;
- D'observer le territoire (suivi de la fréquentation, éco-veille, etc.), collecter et restituer les données ;
- De coordonner avec les acteurs du territoire des réflexions sur des sujets spécifiques ou des questions d'actualité ou de fond (les déchets sauvages, le loup, la réglementation des communes, le feu, les arrêtés de circulation ou d'interdiction, ou autre...) ;
- De participer à l'organisation de la Fête annuelle du parc.

L'équilibre des missions est différent entre les saisons :

- En hiver et inter saison : l'ensemble des tâches ci-dessus, bilan de la saison passée et préparation de la saison à venir, rencontres acteurs (office tourisme, programmes scolaires...), coordination et suivi de sujets spécifiques, selon l'actualité ;
- En saison estivale (mai à octobre) : essentiellement des tournées de terrain sur le parc et ses sites sensibles avec le renfort de saisonniers.

CONNAISSANCES, SAVOIR-FAIRE ET SAVOIR ETRE :

- capacité de travail en équipe,
- bonne condition physique, résistance à l'effort et capacité de travail en extérieur et à la chaleur,
- goût pour la communication et aisance au contact envers différents publics (visiteurs, scolaires...), capacité à les aborder,
- sensibilité à l'environnement,
- aptitude au travail bureautique et à la remontée d'informations statistiques ou administratives,
- capacité en animation et coordination de groupe,
- rigueur, ponctualité et dynamisme.

Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

AUTONOMIE ET RESPONSABILITE :

L'équipe est composée de 4 agents :

- 1 éco-garde-coordonnateur (présent à l'année),
- 1 éco-garde (présent pendant 1 an) objet de ce présent appel à candidatures,
- 2 éco-gardes saisonniers (présents pendant 5/6 mois),
- 8 Garde Régionaux Forestiers (présents pendant les 2 mois de la saison estivale).

Les éco-gardes sont placés sous l'autorité hiérarchique de la Direction, et en lien technique avec les chargés de mission « Tourisme et Activités de Pleine Nature », « Biodiversité et Milieux Naturels, « Education à l'Environnement et au Territoire ».

L'équipe est encadrée techniquement par un éco-garde coordonnateur, qui assure l'intermédiaire avec le supérieur hiérarchique ; l'ensemble des éco-gardes contribue à la saisie des outils de suivis.

FORMATION – DIPLOMES REQUIS ET EXPERIENCE

- Niveau BTS et/ou expérience dans les domaines de l'animation et de l'environnement
- PERMIS B indispensable (conduite quotidienne sur routes de moyenne montagne) (le PNR met à disposition des véhicules de service pour les missions de l'agent.)

CONDITIONS

- Temps de travail : temps complet sur la base de 35h/semaine (1 607 heures).
- Travail certains week-ends et jours fériés.
- Lieu de travail : 1, avenue François Goby- 06460 Saint-Vallier-de-Thiery.
- Rémunération : selon grille indiciaire de la Fonction Publique Territoriale – Adjoint Technique (catégorie C) et selon expérience.
- Avantages : tickets restaurant + Indemnité de chaussures et de petit équipement 65 €.
- Type de poste : emploi non permanent – contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité d'une durée d'un an.
- Prise de poste 1^{er} novembre 2026.

CANDIDATURES

Lettre de motivation et CV à adresser par mail uniquement : à l'adresse : recrutement@pnr-prealpesdazur.fr avec la mention « Candidature Ecogarde – accroissement temporaire activité » **avant le 25 octobre 2026.**